

Pht 1 : LA JUSTICE EST GARANTE DU RESPECT DU DROIT

A Quels sont les principes et les missions de la justice en France ?

Doc. 1 Les grands textes fondateurs des principes de la justice en France

A. Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, 1789

« Art. 6. La loi [...] doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. »

« Art. 8. [...] Nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée. »

« Art. 9. Tout homme est présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable. [...] »

B. Déclaration universelle des droits de l'Homme, 1948

« Art. 2-1. Toute personne déclarée coupable d'une infraction pénale par un tribunal a le droit de faire examiner son cas par une juridiction supérieure [...] »

« Art. 5. Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. »

« Art. 10. Toute personne a droit, en pleine égalité, à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal indépendant et impartial [...] »

« Art. 11. Toute personne accusée d'un acte délictueux [a droit à] un procès public où toutes les garanties nécessaires à sa défense lui auront été assurées. »

Les principes de la justice

- Présomption d'innocence
- Droit à un procès équitable et impartial / Procédure contradictoire
- Pas de rétroactivité des lois
- Respect des droits de la défense
- Égalité devant la loi
- Droit de faire appel d'une décision de justice (voies de recours)
- Droit à la dignité humaine

Doc. 2 Les missions de la justice

« Les missions de la justice sont de trois ordres : protéger, sanctionner les comportements interdits et arbitrer les conflits entre personnes.

Dans un État de droit [elle assure] le respect du droit par tous et [sanctionne] les infractions à la loi. »

Sur le site : www.ado.justice.gouv.fr

1. Reliez chaque article du document 1 au principe fondamental correspondant.

2. Dans le document 2, soulignez les trois missions de la justice.

3. Qu'est-elle chargée d'assurer ?

B Quelle est l'organisation de la justice en France ?

4. Complétez le schéma en écrivant le nom des trois branches de la justice :

- civile ● pénale
- administrative.

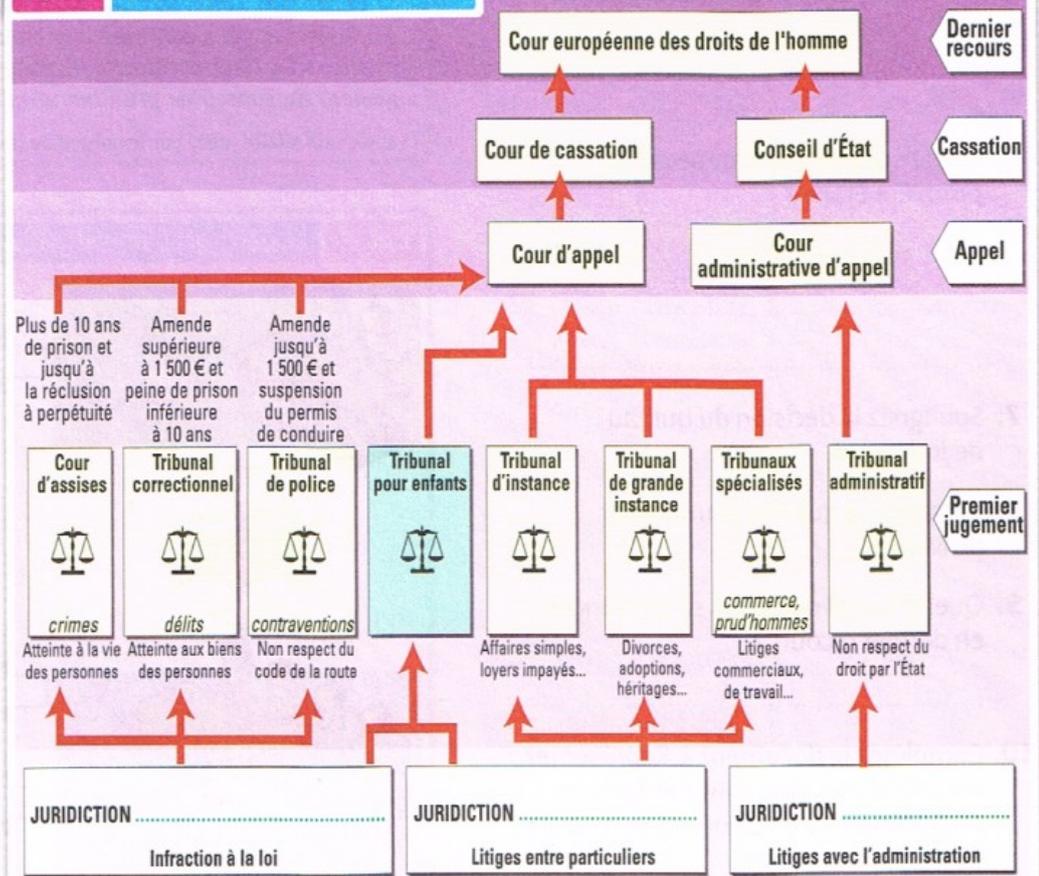
5. Dans quelles branches de la justice le tribunal pour enfants est-il compétent ?

6. À l'aide du schéma, classez les trois types d'infractions à la loi de la moins grave à la plus grave.

-
-
-

7. Coloriez en rouge les voies de recours possible après un premier jugement.

Doc. 3 Tribunaux et voies de recours



Comment le tribunal correctionnel fonctionne-t-il et quelles affaires juge-t-il ?

1. Soulignez, dans le document 1, les infractions jugées par le tribunal correctionnel.
2. Dans le document 2, entourez qui a saisi le tribunal correctionnel.
3. Pourquoi la victime, M. Dubois, a-t-il porté plainte ?

.....

.....

.....

4. Soulignez de quoi est accusé le prévenu M. Delage.
5. Qui compose la Cour et qui dirige les débats ?

.....

.....

.....

6. Qu'est-ce qui montre que les débats sont équitables ?

.....

.....

.....

7. Qui est chargé de réclamer une sanction au nom de l'État ?

.....

.....

8. Encadrez sur le document 2 la peine à laquelle le prévenu est condamné.

9. De quel recours disposent les parties (victime et prévenu) ?

.....

.....

.....

10. À l'aide du document 2, complétez le dessin en écrivant le numéro correspondant aux personnes présentes dans un tribunal correctionnel.

Doc. 1 Le tribunal correctionnel

« Tribunal qui juge les délits, c'est-à-dire les vols, les agressions, les escroqueries... »

Le tribunal correctionnel peut infliger jusqu'à 10 ans de prison ou punir les délinquants à d'autres peines : amendes, travaux d'intérêt général, etc. Ce tribunal est une partie du tribunal de grande instance (TGI). »

Élisabeth Combres et Florence Thinar, *Les 1 000 mots de l'info pour décrypter l'actualité*, © Éditions Gallimard jeunesse, 2010.

Doc. 2 Une audience au tribunal correctionnel de Nantes

Le tribunal correctionnel a été saisi par le procureur sur plainte de M. Dubois, victime d'une escroquerie. En effet, il a payé une cuisine qui n'a jamais été livrée et montée par M. Delage, soi-disant représentant d'une société inexistante. Ce dernier est poursuivi par le tribunal « pour faux, usage de faux et abus de confiance. »

À l'ouverture de l'audience, le public et la presse **1** se lèvent à l'entrée de la Cour **2**. Celle-ci est composée du président et de deux juges assesseurs. Le président du tribunal présente l'identité du prévenu, M. Delage assisté de son avocat et gardé par un policier. Puis il ordonne au greffier **3** la lecture des charges à son encontre.

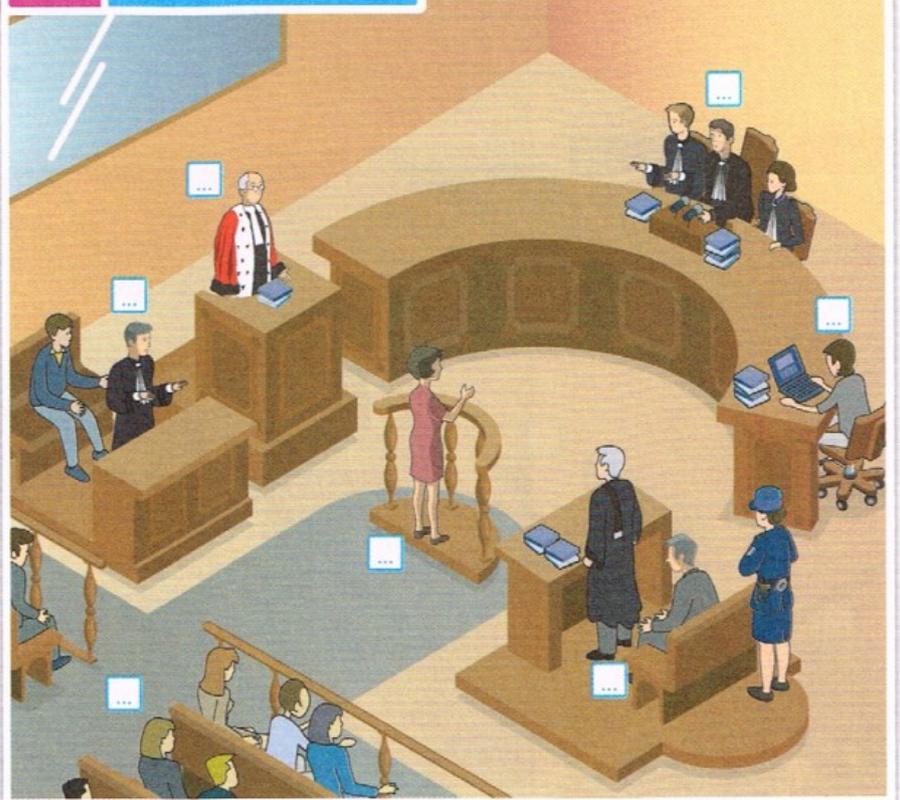
Le président interroge le prévenu – déjà condamné plusieurs fois pour des faits similaires – et il écoute des témoins **4**. La parole est ensuite donnée à l'avocat de la victime **5**, puis au procureur de la République **6** qui réclame une peine au nom de l'État. Enfin, l'avocat du prévenu **7** plaide l'indulgence du tribunal pour son client en raison de difficultés psychologiques.

À l'issue des débats, les juges condamnent M. Delage, reconnu coupable d'escroquerie, à un an de prison avec sursis, 5 000 euros d'amende et 10 000 euros de dommages et intérêts à la victime.

Le président informe la victime et le prévenu de leur droit de faire appel du jugement dans les 10 jours.

D'après www.viepublique.fr, 2010.

Doc. 3 Le tribunal correctionnel



A Quels magistrats sont chargés de protéger les mineurs ?

Doc. 1 Deux juges au service de la protection des mineurs



« Je suis un magistrat qui a une double mission : protéger les mineurs en danger et juger les mineurs délinquants. J'interviens lorsque la santé, la sécurité d'un enfant sont menacées ou encore lorsque les conditions de son éducation semblent compromises. À ce titre, je prononce des mesures éducatives, comme le suivi de la famille par un éducateur, le placement provisoire en famille d'accueil ou dans une institution spécialisée. Je peux être saisie par les parents, la personne ou le service à qui l'enfant a été confié, le tuteur, le mineur lui-même ou le ministère public. »

« Je suis chargé des procédures de divorce et de séparations, de l'attribution de l'autorité parentale. Je peux, par exemple, accorder le droit de visite à des grands-parents ou décider qui aura la garde d'un enfant. Je fixe le montant des pensions alimentaires. Enfin, je statue pour tout ce qui concerne les changements de prénoms ou noms de famille. »



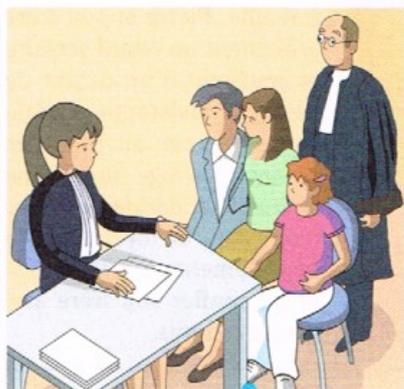
D'après www.ado.justice.gouv.fr

1. Dans le document 1, à partir de la présentation de la fonction des deux juges, écrivez leur titre : **juge aux affaires familiales** • **juge des enfants**.
2. Sur le document 1, soulignez en rouge les missions de chaque magistrat.
3. Encadrez les décisions qu'ils peuvent prendre.

B Quelles sont les décisions pénales possibles concernant les mineurs ?

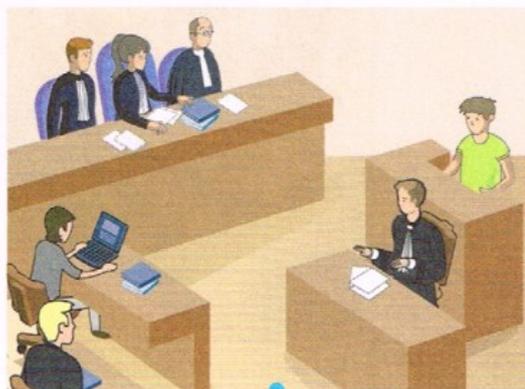
4. Reliez chacun des cas présentés ci-dessous à l'instance chargée de les juger.

Doc. 2 Une justice de mineurs adaptée selon les cas



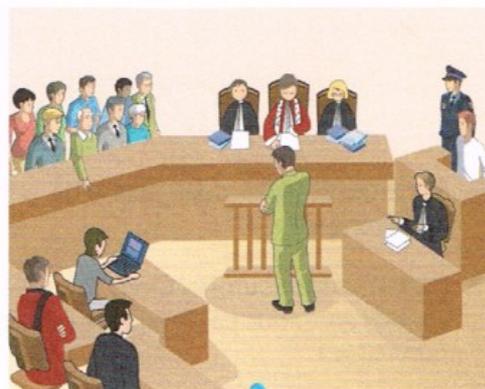
Cas 1

Un adolescent de 15 ans a été arrêté pour racket. Le juge des enfants ordonne des enquêtes sur sa personnalité et son environnement familial et social. Il est condamné à quatre mois de prison avec sursis et à 200 € d'amende. Il aura un suivi éducatif.



Cas 2

Un adolescent de 17 ans a tué à coup de couteau un camarade de 12 ans. Arrêté par la police il a reconnu les faits et expliqué pendant sa garde à vue avoir agi à la suite d'une dispute à propos d'un jeu vidéo. Il a été placé en détention provisoire. Plus tard, il est condamné à 8 ans de prison pour meurtre.



Cas 3

Une adolescente de 14 ans a volontairement dégradé le jardin de ses voisins. Après une admonestation, elle est condamnée à réparer les dégâts commis et devra réapprendre à respecter les règles de vie en société avec l'aide d'un éducateur.

Comment la cour d'assises fonctionne-t-elle et quelles affaires juge-t-elle ?

1. D'après le document 1, quel type d'infractions la cour d'assises juge-t-elle et qui la saisit ?

.....

.....

2. De quoi M. Bernard est-il accusé ?

.....

.....

3. De qui se compose la cour d'assises ?

.....

.....

4. Entourez qui dirige les débats.

5. Qu'est-ce qui montre que les débats sont équitables et contradictoires ?

.....

.....

6. Qui réclame une peine au nom de l'État ?

.....

.....

7. Qui décide de la culpabilité de l'accusé et de la peine à lui appliquer ?

.....

.....

Doc. 1 Le déroulement d'un procès en cour d'assises

● En janvier 2003, M. Bernard est accusé d'avoir assassiné M. Aubert. Un juge d'instruction instruit l'affaire. Il saisit la cour d'assises d'Amiens qui va juger M. Bernard.

● À l'entrée de la **Cour 1**, composée du président et de deux juges assesseurs, le **public et la presse 2** se lèvent. **Les 9 jurés 3** prêtent serment. La cour d'assises est un tribunal qui juge les crimes en présence d'un jury populaire, composé de citoyens français tirés au sort.

● Le président présente l'**accusé 4**, encadré de **policiers 5**. Le **greffier 6** lit l'ordonnance de mise en accusation : « meurtre avec préméditation ». L'accusé, **les témoins et experts 7**, les gendarmes qui ont mené l'enquête font leur déposition puis ils sont interrogés par les avocats, la Cour ou le **procureur de la République 8**.

● À la fin de l'audience, le procureur prononce son réquisitoire et réclame au nom de l'État une peine de 15 ans de prison. Suivent les plaidoiries des **avocats de la famille (partie civile) 9** et celle de l'**avocat de la défense 10**.

● Jurés et juges se retirent pour délibérer. Ils déclarent M. Bernard coupable. Il est condamné à 12 ans de prison.

● M. Bernard et la partie civile ont droit de faire appel du jugement.

D'après www.viepublique.fr, 2010.

8. Sur le document 1, soulignez la peine à laquelle l'accusé est condamné.

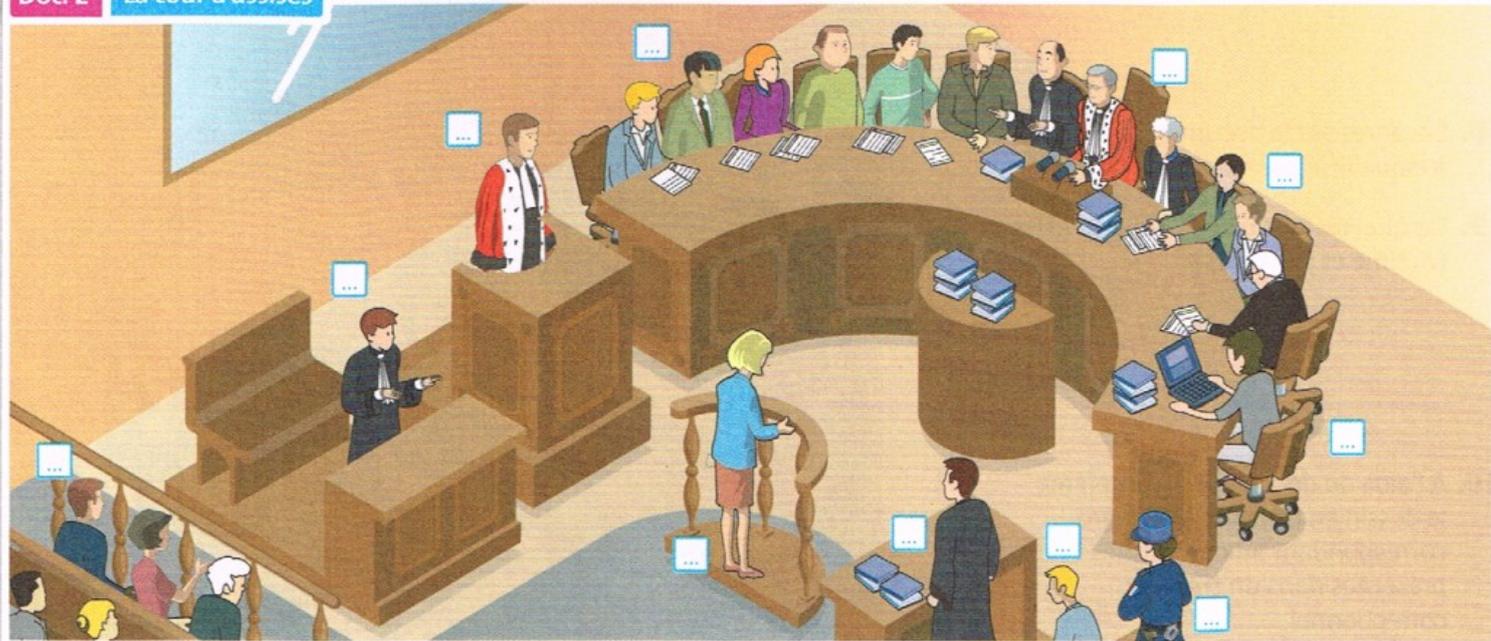
9. Quel est le droit de tout condamné ?

.....

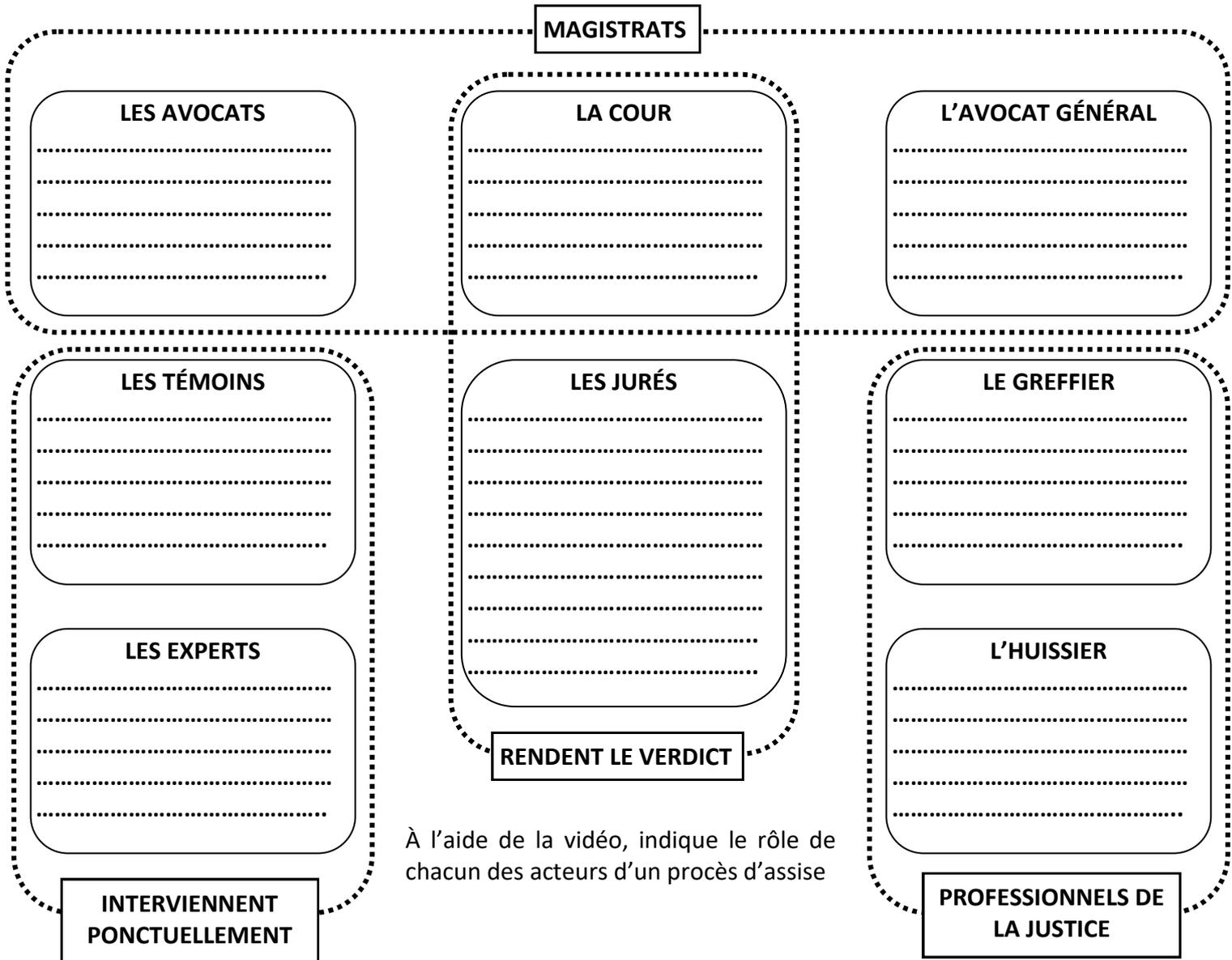
.....

10. À l'aide du document 1, complétez le dessin en écrivant le numéro correspondant aux personnes présentes dans une cour d'assises.

Doc. 2 La cour d'assises



Pht 5 : RÔLE DE CHACUN EN ASSISES



À l'aide de la vidéo, indique le rôle de chacun des acteurs d'un procès d'assise